



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 14 décembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Apprentissage : les aides à l'embauche renouvelées par le Gouvernement

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, et Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, ont annoncé jeudi 1<sup>er</sup> décembre que le Gouvernement renouvelle l'aide aux employeurs en faveur de l'embauche en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation, ainsi que les montants d'aides qui seront alloués en 2023.

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide à l'embauche de 6 000 € s'appliquera pour tous les employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation de moins de 30 ans. Le montant de l'aide reste fixe, quelle que soit la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti ou son niveau de formation.

Afin de renforcer l'accès à l'apprentissage des jeunes les moins qualifiés, le dispositif qui sera mis en place pour 2023 prévoit une élévation du niveau de l'aide pour les alternants mineurs, passant ainsi de 5 000 € à 6 000 €.

Le nouveau dispositif d'aide instauré pour 2023 répond à trois objectifs :

- **Susciter l'engagement des entreprises** en les soutenant dès la première année dans le projet de recrutement en alternance ;
- **Rendre le dispositif plus lisible** pour les jeunes et leurs employeurs ;
- **Favoriser l'embauche d'apprentis** sur les niveaux bac ou inférieurs et dans les plus petites entreprises.

Cette aide à l'embauche de 6 000 € qui s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vise à soutenir les entreprises françaises face aux nouveaux défis économiques et d'ancrer la France comme une nation leader de l'apprentissage.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse